



MOTION DE SOUTIEN

Liberté de l'action syndicale

Toulouse le 5 juillet 2017

Le syndicat CGT de la ville de Toulouse témoigne tout son soutien aux camarades et collègues qui sont victimes de discrimination syndicale au conseil départemental 31.

L'action syndicale est depuis longtemps réprimée et elle ne cesse de s'accroître dans ce contexte libéral, ce quelque soit la couleur politique du "patron" !

Demain nous viendrons en délégation soutenir notre camarade Natacha sur la tête de laquelle plane la menace d'une sanction disciplinaire inique et nous nous insurgons contre la façon de procéder du président du conseil départemental.

A la ville de Toulouse plusieurs de nos camarades ont été mis au placard, ignorés, stigmatisés par leurs directions parce qu'ils dénonçaient haut et fort le programme de restriction budgétaire d'où découle des mesures désastreuses pour le service public, les conditions et la qualité de vie au travail des agents.

Le droit syndical n'est pas respecté dans énormément de directions. Nous essuyons des refus systématiques de détachements et quand bien même lorsqu'ils sont validés leurs supérieurs tiennent nos camarades pour responsables en pointant du doigt les "*tire au flanc*".

C'est la politique de la terreur qui est de mise dans les services. La dissuasion et l'intimidation sont le quotidien des agents et camarades.

Nous devons nous serrer les coudes et défendre le droit constitutionnel d'exercice syndical et défendre bec et ongles nos libertés fondamentales d'exprimer nos désaccords face au rouleau compresseur libéral et managérial.

La CGT gêne, elle dérange et c'est l'ennemi à abattre.

Montrons leur notre capacité de mobilisation avec une CGT offensive et à l'affût des stratégies sournoises des patrons qui œuvrent par tous les moyens à museler l'action syndicale.

Quand on touche un cheveu d'un(e) Militant(e) et syndiqué(e) de la CGT c'est toute la CGT que l'on attaque !